

COMMUNIQUE CFTC FINANCES

POINT MINISTERIEL CORONAVIRUS DU 10 AVRIL 2020 :

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence a eu lieu ce vendredi 10 avril entre les autorités ministérielles de Bercy (Gérald Darmanin, Olivier Dussopt, la SG du Ministère) et les fédérations syndicales.

En préambule, la fédération Solidaires Finances a donné lecture d'une déclaration commune des fédérations des Finances, sur la responsabilité des ministres dans ce temps de crise.

Puis, Olivier Dussopt a apporté les précisions suivantes :

- Le décret a été publié sur la prise en charge des frais de repas ;
- Organisation des concours et examens : un décret est en cours d'écriture précisant les conditions matérielles et éventuellement épreuves dématérialisées des concours ;
- Le texte sur le dialogue social dématérialisé est paru ;
- Un décret est paru au JO ce matin, prolongeant les durées d'occupation d'emplois de directions. L'idée est de ne pas ouvrir de vacance sur ces postes dans la période ;
- Nomination et titularisation d'agents : la DGAFP essaie de régler l'ensemble des situations au plan juridique ;
- Règle des 4 mois entre 2 CDD : on travaille sur des solutions juridiquement acceptables ;
- Il y a eu un arrivage de 900 000 masques qui sont répartis selon les besoins des directions. On élabore une doctrine d'emploi des masques applicable de manière homogène dans les différents ministères ;
- L'arbitrage est toujours en cours pour la reconnaissance aux agents ayant contribué en présentiel à l'effort ;
- Jours de congé ou de RTT : les arbitrages définitifs devraient être pris la semaine prochaine ;

Les principales demandes des fédérations syndicales ont porté sur :

- Décret sur les frais de repas : demande de souplesse sur les justificatifs à fournir (harmoniser les pratiques des directions) et de mise en place des indemnités kilométriques pour les agents qui prennent leur véhicule ;
- RTT et congés : demande que les agents ne soient pas lésés ;
- Outre-mer : demande de discussions spécifiques avec les OS pour traiter des problèmes ;

- Télétravail : demande d'une audio-réunion dédiée à cette thématique avec la SG de Bercy ;
- Demande de recensement des CHS qui se sont tenus dans la période ;
- Contractuels dont le contrat arrive à échéance : demande de les renouveler ;
- Demande d'élaboration d'une doctrine sur les tests médicaux pour les agents travaillant en présentiel et ceux qui retournent sur leur lieu de travail ;
- Sortie de quatorzaine : nécessité de lever le flou et d'harmoniser les pratiques entre directions. Il arrive par endroits qu'on passe outre l'avis des médecins de prévention ;
- Demande de déplafonnement du CET ;
- Usage du logiciel Zoom pour les visioconférences : attention à la sécurité informatique de l'application ;
- Demande de reconnaissance en maladie professionnelle des agents affectés par le COVID-19 ;
- Les 900 000 masques ne seront pas suffisants au moment du déconfinement ;
- Anticiper les gestes-barrières et les nouvelles manières de travailler après le déconfinement ;
- Indemnité exceptionnelle : pour qui, sous quelle forme et de quel montant ?

Les réponses du Ministre, du Secrétaire d'Etat et de la SG de Bercy ont été les suivantes :

Gérald Darmanin :

- Campagne Impôt sur le Revenu : il a déjà été indiqué que l'ouverture de la campagne serait décalée du 9 au 20 avril. Il n'est pas possible de décaler plus tardivement.

Olivier Dussopt :

- Plans de Continuité d'Activité : leur transmission aux fédérations est en cours ;
- CHS : 90% des réunions sollicitées ont eu lieu ;
- Frais de repas : une souplesse est à déterminer par chaque direction pour la période courant jusqu'à la date de publication du décret. La règle des justificatifs s'impose désormais. On va la maintenir sauf cas particuliers ;
- Nous n'envisageons pas d'intégrer les frais kilométriques aux remboursements ;
- La période d'ASA garantit les congés annuels, la rémunération à 100%, mais pas le RTT (texte de 2017). Il faut éviter d'opposer public et privé ;
- Entrée en quatorzaine : la notion de « contact rapproché » a été définie par le Conseil de la Santé Publique. Pour la sortie de quatorzaine, nous suivons également les directives du Conseil de la Santé qui est en ligne sur le site du Ministère de la Santé ;
- Primes : on réfléchit à la manière de reconnaître l'engagement des fonctionnaires de la FP hospitalière, ainsi que celle de la FP d'Etat travaillant sur le terrain.

Il n'y aura pas de prime spécifique pour les agents en ASA, seulement pour les plus mobilisés sur le terrain. La prime sera exonérée de charges et d'impôts ;

- Déplafonnement du CET : nous l'envisageons en effet, également pour traiter des reliquats de congé.

SG Bercy :

- Télétravail : nous allons programmer une séance de réunion, ainsi qu'un CHSCT ministériel ;

- Masques : nous avons devant nous 5 semaines de besoin qui sont couverts par les 900 000 masques. Pour la suite : tout dépendra de la doctrine adoptée au moment du déconfinement.

La CFTC reste à vos côtés pendant cette période difficile.

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com